

.....

XXII.

REMARQUES SUR LES SIGNES DONNÉS

PAR LES AUTEURS

COMME PROPRES A FAIRE CONNAÎTRE SI LE CORPS D'UNE PERSONNE,
TROUVÉ PENDU,
L'A ÉTÉ APRÈS LA MORT OU PENDANT QU'ELLE VIVAIT ENCORE.

Mich. Alberti, de Halle, qui, au commencement du dernier siècle, a écrit sur toutes les parties de la médecine légale, énonce de la manière suivante tous les signes qui se manifestent à l'inspection anatomique du corps d'un pendu : impression de la corde, livide et ecchymosée, peau enfoncée et même quelquefois excoriée dans un des points de la circonférence du col; langue tuméfiée, livide, repliée, ou passant entre les dents qui la serrent; écume sanguinolente dans le gosier, les narines et autour de la bouche; inflammation des yeux, paupières gonflées et à demi fermées; lèvres livides et tuméfiées; raideur du corps, contraction, lividité des doigts, ecchymose des bras et des cuisses. La dissection démontre, suivant le même auteur, que les poumons, le cœur, le cerveau, sont extrêmement gorgés de sang. *Tous ces signes ne se rencontrent pas quand le corps n'a pas été pendu vivant.*

Tous les auteurs de médecine légale sont univoques à

cet égard; les faits suivans et les réflexions qu'ils m'ont suggérées, en faisant naître quelques doutes sur la validité de ces signes, prouvent combien sont difficiles les fonctions du médecin légiste appelé à prononcer sur la cause de la mort d'un individu dont le cadavre a été trouvé pendu.

Marie, âgée de trente-cinq ans, était d'une taille élevée; elle avait le col court, la peau blanche, et de l'embonpoint; elle était née d'un père et d'une mère qui avaient eu plusieurs parens aliénés.

A l'âge de deux ans, Marie eut la petite-vérole; à dix ans, elle fut prise de convulsions qui persistèrent jusqu'à douze ans, époque de l'apparition spontanée des menstrues qui depuis ont été peu abondantes, peu régulières, quoique cette fille parût douée d'une forte constitution.

Marie avait seize ans lorsqu'elle perdit sa mère; elle en fut très affligée; peu après, ayant été contrariée par le mariage de sa sœur, les menstrues se supprimèrent pendant un an; pendant ce temps elle eut un accès de manie avec fureur; après sa guérison, elle passa plusieurs années très heureuse au sein de sa famille.

A trente ans, Marie fut surprise par dix soldats ennemis; la frayeur lui causa un tremblement général qui persista pendant plusieurs jours. La maison paternelle fut dévastée, et quelques mois après son père mourut de chagrin. Désespérée, cette fille quitta son pays natal et se rendit à Paris, auprès de sa sœur.

L'année suivante, Marie fut prise de convulsions si violentes qu'on les crut épileptiques; il se manifesta dès-lors une légère paralysie de la langue qui gênait la

parole; les convulsions se renouvelèrent souvent, particulièrement aux époques menstruelles.

Marie, âgée de trente-deux ans, toujours en proie aux convulsions, retourna dans son pays natal; après six semaines elle délira, avait des fureurs, fit beaucoup de remèdes, mais sans succès.

Cependant, à l'âge de trente-quatre ans, délivrée depuis quelques mois des convulsions et du délire; Marie avait toujours de la céphalalgie et de la paralysie de la langue; elle voulut revenir auprès de sa sœur.

Témoin du bonheur de cette sœur, accablée de souvenirs affreux, souffrant des maux atroces, ne pouvant supporter l'horreur de cette position, Marie parlait souvent de se détruire; elle éprouvait de véritables paroxysmes de suicide, poussée à sa destruction, tantôt par des terreurs paniques, tantôt par des souffrances physiques, tantôt par des douleurs morales qui la jetaient dans le désespoir.

Après trois mois d'alternatives d'agitation et de calme, de délire suicide et de raison, de désespoir et d'espérance, privée de sommeil, Marie fut conduite à la Salpêtrière, le 15 juin 1820.

Lors de son admission dans l'hospice, notre malade fut placée dans l'infirmerie; elle avait des convulsions qu'il fut facile de reconnaître pour des convulsions hystériques; elle délirait, elle était pâle, maigre, elle parlait avec difficulté, elle voulait mourir, se tuer; elle craignait qu'on la fît supplicier à cause de ses fautes; elle croyait reconnaître les personnes qui étaient dans l'infirmerie, ou qui la servaient; elle leur parlait avec brus-

querie-et même avec colère, toujours en bégayant; par instans, sa raison était parfaite. Elle avait souvent la face colorée, les yeux injectés; de la céphalalgie; alors la parole était plus difficile.

On fit deux saignées générales, on appliqua des sangsues au cou, à la vulve, on ordonna des bains tièdes tous les deux jours.

Au mois de juillet, les convulsions cessèrent; la malade était plus calme, les intervalles lucides plus prononcés; quelquefois la parole était très facile. Mais tous les quatre, six, sept jours, elle éprouvait des douleurs aiguës dans les membres, dans l'abdomen, surtout dans le crâne; alors le col était gonflé, rouge, ainsi que la tête; les yeux étaient injectés, saillans, les mouvemens étaient brusques. Malgré des efforts incroyables Marie ne pouvait parler distinctement; elle ne pouvait articuler que des mots entrecoupés exprimant des injures et le désir de mourir; dans cet état elle avait tout l'extérieur d'une maniaque. Aux époques de la menstruation elle se plaignait de douleurs atroces à l'utérus; pendant la durée du paroxysme, qui était d'un, de deux, de trois jours, Marie repoussait les alimens avec emportement, quelquefois avec défiance. Souvent elle prenait les personnes qui m'accompagnaient à la visite pour des ennemis qu'elle croyait reconnaître pour les auteurs de ses souffrances: alors elle nous accablait d'injures, de menaces, nous suppliait de faire cesser son supplice et d'assouvir promptement notre vengeance.

Pendant les intervalles de calme, la malade était douce, bonne, reconnaissante des soins qu'on lui don-

nait; elle racontait, ayant la parole libre, les causes de sa maladie, en indiquait les symptômes et priait de la guérir. On la tenait souvent dans la camisole; il lui est arrivé de la demander et de prier qu'on la lui laissât.

Au mois d'août, je fis appliquer un séton sur la région du foie, et je déterminai la malade à boire beaucoup d'eau ou de tisane. Il y eut un peu de rémission; on eut moins souvent recours à la camisole, on laissa sortir la malade dans les jardins pour se promener; les paroxysmes de suicide étaient moins fréquents, moins violents, les intervalles de raison étaient plus longs; mais jamais ses projets sinistres ne cessèrent entièrement.

On surprenait cette fille ramassant des cordes, des liens, partout où elle pouvait en rencontrer; lorsqu'on les lui retirait, elle se fâchait et répétait, tantôt avec emportement, tantôt avec calme: *on a beau faire, je me tuerai! Que fais-je ici? Je fais horreur, je suis à charge à tout le monde.* Elle accusait sa sœur, ses frères. Lorsque je cherchais à combattre ses idées et ses desirs, lorsque je l'avertissais que tout était prévu, qu'elle ne pourrait accomplir ses desseins, tantôt elle écoutait mes conseils avec intérêt: *Vous me faites du bien, me disait-elle, mais vous ne me guérez pas.* Tantôt, elle repoussait mes consolations par des injures: *laissez-moi mourir, je suis une criminelle, on veut me conduire au supplice, je souffre cruellement; je vous connais, vous voulez me faire du mal. Si j'étais assurée de me bien porter un jour, de pouvoir travailler, d'être heureuse,*

je voudrais vivre; mais cela étant impossible, je me tuerai, on a beau faire. Tout cela était dit avec effort et en balbutiant.

La situation de cette malade était d'autant plus affreuse que, le plus souvent, elle avait le sentiment de son état et la conviction qu'elle se tuerait elle-même.

Je prescrivis, pendant le mois d'octobre, l'extrait de chicorée combiné avec le tartre émétique, alterné avec les bains tièdes, sans autre effet que plus de calme.

Décembre. Vésicatoire entre les épaules qui diminua la céphalalgie et la violence des paroxysmes.

Au commencement de février, il y eut quelques crises semblables à celles précédemment décrites; la céphalalgie fut aussi violente, les douleurs des membres furent aussi intenses. On pratiqua une saignée le 20, on multiplia les bains tièdes. Il y eut plus de calme les jours suivans.

Le 27, M... avait mangé à huit heures la soupe et un morceau de pain; elle était sortie paisiblement de l'infirmerie; elle s'était emparée d'une corde qui servait à maintenir le tuteur d'un jeune arbre; à neuf heures et demie, pendant que je faisais la visite, on vint m'avertir qu'une femme s'étranglait dans un des jardins qui servent de promenade aux femmes aliénées.

Je me transporte sur les lieux: à l'angle dudit promenoir de l'hospice, derrière des pierres destinées à la construction commencée du quartier des convalescentes; je trouvai M... étendue sur le plan incliné d'un revêtement en terrasse du mur en construction.

Le corps était couché sur le dos, les membres abdo-

minaux, étendus, étaient étalés sur une pierre de taille posée sur le talus, tandis que le tronc et la tête reposaient sur le talus lui-même. Nulle altération de la face, quelques bribes de pain à la commissure gauche des lèvres; la peau n'était ni décolorée ni ecchymosée, la chaleur naturelle était conservée. On voyait au col la double impression d'une corde de deux lignes de diamètre. L'une de ces impressions était horizontale, l'autre montait obliquement de dessous le menton derrière chaque oreille et se réunissait à l'occiput. Une sugillation de quatre à six lignes de diamètre, du côté droit du col, correspondait à la jugulaire droite; la peau déprimée par la corde n'était pas changée de couleur, et on ne voyait aucune ecchymose ni au-dessus ni au-dessous du sillon formé par l'impression.

Cette fille avait posé la corde derrière le col, avait ramené horizontalement les deux bouts en avant, les avait croisés sous le menton, et reportés derrière les oreilles et la tête pour les attacher à un pieu, haut de deux pieds, fixé anciennement au sommet de l'angle saillant du talus sur lequel le corps était gisant, et s'était glissée sur le talus et puis sur la pierre.

La jardinière, qui avait aperçu les mouvemens de cette fille, sans distinguer ce qui en était la cause, était accourue et avait détaché la corde (elle n'avait eu que 50 toises à parcourir). Un élève, qui avait couru dès que je fus averti, avait ouvert la jugulaire gauche lorsque j'arrivai; le sang ne coula pas. La veine du bras droit ouverte, laissa couler, en bavant et par gouttes, tout au plus deux gros de sang noir, épais.

Je fis transporter le corps à l'infirmerie; il n'offrait aucun signe de mort. Des frictions avec les mains, avec la laine, avec l'alcool, avec l'ammoniaque, furent faites: on essaya vainement de faire couler le sang par les ouvertures déjà pratiquées; on insuffla de l'air à l'aide d'une sonde de gomme élastique et d'un soufflet, on exerça alternativement des pressions sur les hypocondres et sur les flancs, pour produire des mouvemens d'expiration; on introduisit de l'éther sulfurique dans la bouche. Après une heure et demie de soins infructueux, le cadavre fut laissé sur le lit sur lequel je l'avais fait transporter.

A une heure je visitai le cadavre, les traits de la face n'étaient nullement altérés, le tronc n'était pas refroidi, les membres étaient froids.

A cinq heures le refroidissement était complet, la peau de la face était un peu décolorée, les membres un peu raides, la tête un peu inclinée à droite et raide, les jambes étaient légèrement livides, la double empreinte de la corde était légèrement colorée en brun.

L'abdomen était un peu distendu.

Le lendemain, vers six heures du matin, la face était un peu bouffie, violacée, les membres étaient raides, les pieds et la moitié des jambes violacés, le ventre était ballonné.

A dix heures, vingt-cinq heures après la mort, l'ouverture du cadavre fut faite en présence de plusieurs élèves.

La face était bouffie et livide, les traits peu altérés, les yeux ouverts et brillans, le ventre ballonné, les pieds et les jambes violacés.

La double impression de la corde était peu profonde; la peau subjacente était brune, comme brûlée, *sans ecchymose*; la sugillation, observée au col au moment de la mort, avait disparu; le tissu cellulaire subjacent à l'impression de la corde était sec, serré, dense, et présentait *une bandelette d'une ligne et demie de largeur, d'un blanc brillant*.

Le cuir chevelu était injecté de sang noir.

Le crâne épais et éburné, la ligne médiane déjetée à gauche, les circonvolutions du cerveau petites et comme pressées les unes contre les autres.

Après avoir enlevé les méninges légèrement infiltrées, à la partie moyenne du bord supérieur et interne du lobe droit du cerveau, la substance grise parut déprimée et altérée dans sa couleur, dans l'étendue d'un pouce d'avant en arrière et de six lignes transversalement; au-dessous de la substance grise, nous trouvâmes un tubercule squirreux, isolé par sa tunique propre, de la substance blanche, laquelle était dense autour du kyste, point d'altération dans le reste du cerveau.

Les poumons et le cœur très sains, *nullement gorgés de sang*.

Les alimens contenus dans l'estomac à l'état chy-meux, exhalaient une odeur acide.

Point d'injection ni de traces d'inflammation de la muqueuse du conduit alimentaire.

La vésicule biliaire renfermait de la bile brune et épaisse.

L'ovaire droit était gorgé de sang; le gauche offrait

un petit kyste séreux et était beaucoup moins injecté que le droit.

Remarques. — 1^o Cette observation est intéressante sous le rapport pathologique. En effet, les retours fréquens de la céphalalgie, des douleurs aiguës des membres, de l'injection de la face et des yeux, de la paralysie de la langue, du délire, indiquent évidemment que l'impulsion au suicide dépendait d'une affection cérébrale primitive, d'autant plus que la fureur pour se détruire augmentait avec l'exaspération des symptômes cérébraux.

L'engorgement sanguin de l'ovaire droit rappelle l'observation rapportée dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*, d'une fille qui, ayant été trahie par son amant, se pendit. A l'ouverture du cadavre, on trouva l'ovaire droit gorgé de sang et rompu.

2^o Sous le rapport de la médecine légale, cette observation nous a paru d'un grand intérêt.

Le cadavre conserve encore tous les traits de la vie, non-seulement quelques minutes après la mort, mais même quelques heures après. On aperçoit lors de la première inspection, la trace de deux tours de corde au col; mais cette trace est peu profonde, et n'a pas même altéré la couleur de la peau.

La coloration et la bouffissure de la face, la couleur violacée des pieds, la raideur des membres n'ont commencé à se manifester que sept à huit heures après la mort.

Point d'ecchymose autour du col, et la sugillation, observée à l'instant de la mort, avait disparu lors